

|                                  |
|----------------------------------|
| RCS : CAEN<br>Code greffe : 1402 |
|----------------------------------|

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

|                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro de gestion : 2001 B 00649<br>Numéro SIREN : 440 283 752<br>Nom ou dénomination : C.S.F. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2023 sous le numéro de dépôt 7905

**C.S.F.**

SAS au capital de 100.347.710 euros  
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris  
440 283 752 RCS CAEN

**PROCES-VERBAL CONSTATANT LES DECISIONS  
PRISES PAR LES ASSOCIES LE 30 SEPTEMBRE 2023**

Les soussignées :

- **SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET COMPAGNIE SAS**, (siren 319 730 339)  
propriétaire de 19.889.036 actions
- **PROFIDIS SAS**, (siren 323 514 406)  
propriétaire de 180.506 actions

Représentées par Monsieur Edouard de CHAVAGNAC,  
ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Total égal au nombre d'actions composant le capital social 20.069.542 actions

En leur qualité de seuls associés détenant la totalité des actions composant le capital social de la société C.S.F.,

Après avoir indiqué que l'**ordre du jour** des décisions objet des présentes est le suivant :

**En matière ordinaire**

- ◆ nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire ;
- ◆ pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

➤ constaté que le quorum est atteint pour le vote des décisions objet des présentes,

Ont statué sur les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

Les associés, après avoir pris acte de la démission de Madame Martine LOYER de ses fonctions de président à compter de ce jour, nomment en qualité de nouveau président de la société, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, Monsieur Bruno LEBON.

Le président exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires et ne percevra pas de rémunération pour l'exercice de ces fonctions.

**Cette décision a été adoptée à l'unanimité.**

*fe* *SL*

## **SECONDE DECISION**

Les associés confèrent tous pouvoirs :

- au président ainsi qu'à Carine ZIMOLONG et Marianne PILLET, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal ...) ;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

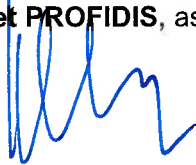
Ils confèrent plus particulièrement tous pouvoirs au Cabinet ESPACE FORMALITES sis à CAEN (14) – 47 Rue de l'Oratoire, à l'effet d'effectuer, auprès des divers organismes concernés toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions objet des présentes, de procéder à toutes inscriptions ou déclarations modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi qu'au Registre des Bénéficiaires Effectifs, de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance et plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

**Cette décision a été adoptée à l'unanimité.**

Le présent procès-verbal est signé par les associés ainsi que par Monsieur Bruno LEBON qui a accepté les fonctions de président qui viennent de lui être confiées et a déclaré ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Fait le 30 septembre 2023

**Edouard de CHAVAGNAC**  
représentant les sociétés  
**SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET  
COMPAGNIE et PROFIDIS**, associés



**Bruno LEBON**  
nouveau président

